Bruxelles, le 21 mars 2016



L.L. / Ch. D / 33

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mars 2016**

La séance est ouverte par le Président à 10h00. M. Thomas Lefebvre souhaite la bienvenue à

tous les représentants des cercles.

**A. Inventaire des cercles présents ; vérification de leur droit d'être représentés ;**

46 clubs (sur 48) sont présents ou représentés pour un total de 832voix (sur 853 voix). Les

cercles d’Anderlecht (RSCA), de Fleurus (FLEU) sont absents.

Le cercle de l’ACLE est représenté par procuration en faveur de la RUSTA.

Le cercle de JSMC est représenté par procuration en faveur du RFCL.

**B. Vérification des pouvoirs des délégués :** vérification en a été faite à l'entrée de la salle.

**C.** - Admission de nouveaux clubs : néant;

* Démission de club : néant;
* Suspension, radiation de cercle associé : néant;
* Mise en inactivité : néant.

**D. Rapport du Comité Directeur sur l'exercice écoulé ;**

**Rapport administratif (Léo Lefèvre – Secrétaire Général)**

''Mesdames, Messieurs les Présidents,

Mesdames, Messieurs les Secrétaires,

Mesdames, Messieurs, chacune et chacun en vos qualités respectives,

Je vous souhaite la bienvenue à notre Assemblée générale. Elle va se dérouler dans un lieu aussi inhabituel que prestigieux. J'espère que vous avez pu y accéder sans trop de difficultés. Et en tout cas, bien moins que si elle s'était tenue au siège de la LBFA, je peux vous l'assurer. Dans le climat d'insécurité que nous connaissons, on peut comprendre les mesures strictes prises à la veille d'un événement considéré comme majeur en football. Nos bonnes relations avec cette fédération nous ont permis de ne pas trop nous éloigner de nos bases.

L’Assemblée Générale statutaire de ce samedi 19 mars clôturera officiellement l’exercice 2015 de notre ASBL, du moins, si, comme nous l'espérons, vous accorderez à ses administrateurs et aux commissaires aux comptes la décharge que nous solliciterons dans le courant de cette réunion.

Au risque de me répéter, permettez-moi tout d’abord de vous remercier de votre présence ici ce matin, mais surtout de vous remercier pour tout le temps que vous consacrez, comme bénévole, au profit de ce merveilleux sport qu’est l’athlétisme, sous toutes ses formes et à tous les niveaux.

Nous sommes pleinement conscients, Mesdames et Messieurs, du travail que vous effectuez à longueur de saisons. Soyez convaincus que nous mettons tout en œuvre, parfois au prix de décisions et d’arbitrage difficiles, pour vous apporter toute l’aide et l’encadrement auxquels vous pouvez légitimement prétendre, dans les limites des moyens humains, sportifs et financiers dont la LBFA dispose.

Après les bénévoles en 2015, à l'occasion de la remise des prix du Pro athlé Tour By Adeps, le 31 janvier dernier, la LBFA a tenu à mettre plus spécifiquement à l’honneur les officiels. Il nous tenait à cœur de récompenser ces artisans de notre fédération, indispensables à la bonne tenue de tout meeting.

Cette fête des Officiels, agrémentée d’une formation dispensée par nos partenaires de la LHF et en particulier par Jérémy Solot, a été, selon tous les échos qui nous sont parvenus, unanimement appréciée.

Le Chapitre consacré aux Officiels dans notre règlement d’ordre intérieur a, par ailleurs, été largement remanié et cette nouvelle mouture du Chapitre 16, sera proposée au vote dans le courant de la tenue de cette réunion. Ce nouveau texte propose, entre autres, d'officialiser l’existence d’officiels de cercle.

Le fonctionnement de la Fédération, vous ne l’ignorez pas, s'appuie sur deux directions distinctes : Christel Durant chapeaute la Direction administrative, incluant la comptabilité, tenue par Evelyne Larose et la Communication, gérée par Mélissa Gillet, avec l'aide logistique de Marianne Zorn. Christian Maigret a en charge la Direction technique, le Département Sport, y compris, le sport de haut niveau.

Je laisserai le soin à Christian Maigret, de développer plus longuement cette partie et l’activité qu’il déploie avec toute son équipe technique. Stéphanie Noël a endossé depuis le 01.06.2015 la fonction de Coordonnatrice du sport Haut Niveau. Elle est secondée dans ses fonctions par Nicolas D’harveng. Benoît Malo coordonne, quant à lui, entre autres, toutes les actions jeunes. Il y a aussi Frédérique Deroubaix qui se partage entre la Direction Technique et l’Administration.

J’en viens donc à l’aspect administratif. La comptabilité, les affiliations, les avis aux cercles, les diverses commandes de médailles et trophées, les convocations aux réunions, l’aide apportée au fonctionnement des diverses commissions, les diverses sélections aux Championnats, L’ATTENTION APPORTEE AUX MULTIPLES SOLLICITATIONS DES CERCLES, la gestion du site dans toutes ses composantes et bien d’autres tâches constituent autant de missions et de travaux dont l’importance et le temps qu’ils requièrent n’est pas négligeable.

Vous avez également pu suivre au cours de cette année, l'évolution des programmes informatiques et notamment l’encodage des dossards par l'extranet. Cette évolution, réalisée grâce au soutien de la Commission Informatique, demande un suivi tant au niveau du personnel que des cercles. Nous sommes conscients que des problèmes subsistent en cette matière. Même si le pourcentage d'erreurs est faible par rapport à l'ensemble, les responsables de ce secteur n'ont de cesse à remédier à ces inconvénients. Un investissement est prévu au niveau informatique afin de poursuivre cette évolution.

En attendant la prise des arrêtés d'exécution prévu par le Décret du 3 avril 2014 relatif à la prévention des risques pour la santé dans le sport, il sera proposé à vos suffrages la suppression des certificats médicaux et leur remplacement par des attestations sur l’honneur.

Au cours de l’exercice 2015, le Comité Directeur s’est réuni à 8 reprises en séance ordinaire. De nombreuses réunions de l’organe de gestion, des commissions et groupes de travail en place se sont également tenues afin d’assurer le bon fonctionnement de la fédération.

La LBFA veille à l’intégration progressive des disciplines « trail ». Depuis 2013, des Championnats de Belgique de trail classique et d’ultra trail sont organisés. Un soutien spécifique a, par ailleurs, été accordé par la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de favoriser les performances potentielles des athlètes Haut-Niveau de cette discipline.

La LBFA poursuit également sa collaboration avec la Fédération Handisport. Les championnats de cette Fédération seront une nouvelle fois intégrés dans les prochains championnats de Belgique TC des 25 et 26 juin 2016

N’oublions pas non plus la part prise par la LBFA, en l’absence de personnel à la LRBA, dans le travail à effectuer pour la Fédération tant au niveau de la tenue des réunions que dans l’organisation des divers événements.

Je tiens une nouvelle fois à souligner le rôle exercé et le temps consacré dans le fonctionnement de la LBFA, à titre bénévole, - je le souligne - par le Président et mes collègues du Comité Directeur. Je les en remercie.

Comme vous le savez, chaque fin d'Olympiade coïncide avec le renouvellement de l'ensemble du Comité d'Appel et du Comité directeur de la LBFA. Auparavant, les Comités provinciaux auront procédé à la même démarche en leur sein.

A cette fin, je vous donne donc rendez-vous à la proche assemblée générale de la LBFA, dont la date a été fixée au samedi 1er octobre 2016.

Merci aussi de votre bonne attention.

Je cède la parole à Christian Maigret pour la partie technico-sportive de ce rapport''

**Rapport sportif (Christian Maigret – Directeur Technique)**

''Les résultats obtenus sur la scène internationale, la politique sportive liée à notre Plan Programme, les grands projets sportifs et enfin la formation des entraîneurs sont les grands points que j’aborderai pour dresser le bilan de l’année 2015.

2015 est derrière nous. Nous entrons dans la dernière ligne droite de l’olympiade. Notre politique sportive de Haut Niveau s’est concrétisée par une présence remarquée sur le plan international.

* Les championnats d’Europe indoor à Prague : 3 médailles : NafissatouThiam 2e en hauteur, Dylan Borlée 2e au 400m et le relais 4X400m médaille d’or.
* La Coupe du Monde de relais à Nassau : le 4X400m termine 3e.
* Lors des Universiades à Gwangju, Chloé Henry décroche une médaille de bronze et Soufiane Bouchikhi termine 4e du semi-marathon et 5e du 10.000m.
* Aux championnats d’Europe espoirs à Talinn, NafissatouThiam prend la médaille d’argent en hauteur, Arnaud Art la 7e à la perche, Cynthia Bolingo et Robin Vanderbemdem terminent tous les deux 8e en 400m.
* Championnats du Monde à Pékin : le 4x400m prend la 5e place de la finale, NafissatouThiam termine 11e de l’heptathlon et Abdel El Hachimi décroche une belle 16e place au marathon.
* Au niveau des grandes performances de 2015, j’aimerais souligner également le record de Belgique d’Anne Zagré en 100m haies (12.71).

Le niveau de nos séniors est, comme vous le constatez, excellent. A cinq mois des Jeux, 9 athlètes de la LBFA ont réalisé le minimum en individuel – sur 20 actuellement au niveau belge - et le quota francophone devrait augmenter, sauf accident, de 3 ou 4 unités avec le relais 4X400m, puisque l’équipe aura des réservistes et que le relais est exclusivement composé de francophones. Une douzaine d’athlète de la LBFA iront vraisemblablement à Rio, et certains avec de belles ambitions.

Derrière nos athlètes de pointe, n’oublions pas la génération des juniors et scolaires, l’avenir de notre athlétisme.

* Les championnats d’Europe juniors à Eskilstuna : 2 places de top 8 : Naomi Vandenbroek 7e au 100m et Claire Orcel également 7e en hauteur.
* Les championnats du monde à Cali : 2 participants : Jean-Baptiste Nutte termine 14e du décathlon et Elise Vanderelst atteint les demi-finales en 800m.
* Les EYOF à Tbilissi : Eliott Crestan décroche une superbe médaille d’argent et Céline Gauthier court dans le relais 4x100m qui empoche la médaille de bronze.

Ce bilan est satisfaisant, mais la concurrence internationale est forte aussi chez les jeunes (surtout au niveau mondial). Ces athlètes ont pris de l’expérience, c’était aussi un des objectifs.

De manière générale, les résultats du Haut Niveau sont bons, nous sommes en phase avec les objectifs ambitieux que nous avons fixés à travers notre Plan Programme, le plan de marche pour l’olympiade est conforme aux prévisions.

La crédibilité de notre projet et les résultats engrangés ont convaincu le Ministre des sports et l’ADEPS de nous apporter un soutien important, non seulement pour le Haut Niveau mais également pour les autres secteurs de notre politique sportive.

J’en profite pour remercier les pouvoirs subsidiants pour le soutien qu’ils nous apportent. Les montants reçus sont importants, vous le constatez dans la présentation des budgets, mais toute la procédure d’attribution et de décision est longue. Le montant des subsides est connu de plus en plus tard. Cette situation, qui est propre à toutes les fédérations, est inconfortable au niveau de la communication vers les athlètes et entraîneurs, mais surtout au niveau de la gestion financière. Après un premier montant annoncé au mois de juin, c’est au mois de décembre qu’a été connu le montant total de la dotation pour le Haut Niveau. Au final, ce sont 60.000 € en moins reçus par rapport à 2014. Heureusement que nous avions été prudents et anticipé cette diminution, l’argent n’avait pas été engagé. De manière générale, c’est une diminution pour toutes les fédérations.

Certains athlètes bénéficient d’un contrat d’emploi. 16 étaient sous contrats en 2015 et ce volume d’emploi vient d’être reconduit pour 2016. La LBFA figure parmi les grands bénéficiaires comparativement aux autres fédérations.

Pour les jeunes, la LBFA est soucieuse de mettre en place des projets afin d’assurer un développement pour le long terme. Une trentaine d’athlètes ont le statut d’Aspirant, ce qui leur permet d’obtenir des facilités scolaires et de bénéficier d’activités fédérales.

Mais les athlètes de la LBFA se sont distingués à d’autres niveaux: 38 records LBFA ont été battus en 2015 dont 7 de Belgique ! Toutes les catégories hommes et dames (sauf Masters), outdoor et indoor.

Le concept «  Perche en ville »: la 4ème édition s’est déroulée à Waremme, Seraing, Mouscron et Bertrix comme nouveau venu.

J’en profite pour signaler que le service de prêt de perche connait toujours un grand succès. Nous rencontrons cependant quelques difficultés pour renouveler le stock, les demandes de subsides d’achat de matériel ont pris un énorme retard à l’ADEPS. Certains d’entre vous connaissent cette situation.

Le Pro Athlé Tour : la troisième édition a été convaincante mais le concept doit veiller à garder des meetings avec une organisation de qualité et un bon niveau de performance.

Un partenariat a été conclu avec la radio vivacité et sera renouvelé pour l’édition 2016.

Je ne peux naturellement pas passer sous silence l’annonce officielle faite par notre Ministre des sports : la construction d’une grande infrastructure d’athlétisme avec une piste de 200m à Louvain-la Neuve, une excellente nouvelle.

Le bilan sportif, est bon, il est dans la lignée des années précédentes, mais il faut garder le cap.

La formation:

Sans entrer dans les détails je me permets de vous rappeler que les niveaux 1, 2 et 3 deviennent 3 métiers: initiateur, éducateur et entraîneur.

Nous disposons également d’un plan programme pour les formations. De nouveau, c’est le 15 décembre que nous avons reçu les projets acceptés et les montants disponibles. Nous avons naturellement fonctionné mais sans aucun risque car, contrairement au plan programme HN, aucune information n’avait filtré au niveau de l’ADEPS. Finalement une grande partie du subside accordé n’a pas été utilisée, c’est dommage.

En 2015, le cours ‘initiateur’ a diplômé 19 candidats et la formation ‘éducateur’ 20 candidats. Une formation ‘animateur’ (qui n’est pas reconnue par l’ADEPS) a été mise en place et 24 candidats ont reçu un certificat fédéral de participation.

Le GEFA, l’association des entraîneurs, compte 180 membres. Le GEFA assure la formation continuée. Trois colloques ont été organisés: le javelot, la perche et le suivi médical des jeunes athlètes.

Le GEFA a conclu un accord avec l’association des entraîneurs français qui se concrétise par un abonnement collectif à la prestigieuse revue française que reçoivent maintenant nos 180 membres dans le cadre de leur cotisation. Je vous invite à encourager vos entraîneurs à adhérer au GEFA.

C’est Frédérique Deroubaix qui suit tout le secrétariat formation et GEFA et Noël Levêque représente le comité directeur. J’aimerais souligner également l’aide importante que nous apporte en externe André Mahy tant sur le niveau logistique que sur le plan pédagogique.

Je vous remercie pour votre attention !''

**E. Rapport des vérificateurs aux comptes (Jacques Severs – Bruno Schroeven) ;**

Bruno Schroeven (RESC) donne lecture du rapport :

« Mandatés par la dernière Assemblée générale, nous nous sommes présentés en date du 7 mars 2016 au siège de la L.B.F.A., afin de procéder à la vérification de la comptabilité.

Nous y avons rencontré le Président, Monsieur Thomas Lefebvre, le Trésorier Général, Monsieur Jean Boudart et la responsable des finances Madame Evelyne Larose, employée à la comptabilité. Toutes les questions ont pu être posées au préalable et le jour-même.

Nous avons été renseignés et documentés sur toutes les questions que nous avons posées.

Les chiffres demandés nous ont été fournis ainsi que toutes les explications y afférentes.

Les justificatifs souhaités nous ont été remis sans la moindre réticence et toujours d’après les originaux.

La tenue de la comptabilité est établie en fonction d’éléments qui correspondent à la réalité, ce qui permet des recoupements aisés.

Cette façon de procéder nous permet de conclure à la parfaite tenue de la comptabilité présentant une image fidèle de la situation financière de la L.B.F.A.

Nous nous permettons donc de proposer à l’Assemblée générale, d’adopter le bilan du dernier exercice, tel qu’il est présenté en la personne du responsable de la cellule financière. »

**F. Rapport du Trésorier Général ;**

''Mesdames, Messieurs,

Vous avez eu l’opportunité de parcourir les comptes de l’exercice écoulé, aussi je ne vais pas m’étendre et je vais être relativement bref, car comme vous avez pu le constater, les résultats dégagés durant l’exercice passé me semblent très bons pour ne pas dire excellents ;

En effet, l’exercice se clôture avec un boni de 81.000€. Les fonds propres composés des résultats reportés s’élèvent à environ 185.000€.

Toutefois, j’aimerais attirer votre attention sur deux points :

1. Le plan programme, c'est-à-dire les subsides liés à la préparation des sportifs de haut niveau, est de plus en plus sujet à des incertitudes. En effet, bien qu’une grande partie de la préparation des athlètes se situe en début d’année, nous n’obtenons les chiffres définitifs des montants alloués qu’en fin d’année. Pour 2015, notre Plan Programme a été amputé d’un montant de 60.000€. Compte tenu de ce risque relativement conséquent, une nouvelle provision intitulée « Plan Programme » a été constituée afin de pallier à d’éventuelles autres mauvaises surprises à ce niveau.
2. Comme vous le savez, la LRBA se trouve structurellement déficitaire. La LBFA est intervenue (comme la VAL) pour un montant de 55.000€ en 2015. Comme nous le verrons dans le budget, cette intervention sera moindre cette année.

Je veux avant de conclure remercier les membres de la Commission des Finances pour leur collaboration ainsi que Mme Evelyne Larose pour le travail accompli.''

**G. Discussion et approbation du bilan et des comptes de résultats de l'exercice écoulé ;**

Il est procédé au vote. Le bilan et les comptes de résultats sont approuvés à l’unanimité.

**H. Discussion et approbation du budget de l'exercice nouveau ;**

''Comme de coutume, le budget a été élaboré avec prudence. S’agissant d’estimation, les dépenses ont été évaluées dans la fourchette haute de l’estimation et les produits dans la basse.

Le budget prévoit de dégager un boni d’un peu plus de 31.000€. Comme indiqué, par mesure de prudence, il prévoit une intervention envers la L.R.B.A. de l’ordre de 20.000€. Il s’agit d’un montant moindre que celui budgetisé l’année passée dans la mesure où une année olympique est en principe moins coûteuse, le COIB prenant lui-même en charge les dépenses liées à la participations aux compétitions de Rio.

Comme vous pouvez le remarquer également, compte tenu des bons résultats dégagés en 2015, le Comité Directeur propose pour cette année 2016, de rendre gratuite la participation à l'ensemble des championnats LBFA; le budget en tient compte. Merci de votre attention.

Il est procédé au vote. Le projet de budget est approuvé à l’unanimité.

**I. Nomination des nouveaux vérificateurs aux comptes ;**

Décharge est donnée à l’unanimité aux vérificateurs aux comptes.

Jacques Severs (CSF) et Bruno Schroeven (RESC) sont, à nouveau, candidats. Ces deux vérificateurs aux comptes sont nommés par l’Assemblée Générale. Tony Jolet est nommé vérificateur aux comptes suppléant.

**J. Présentation des conventions, protocoles ou accords conclus sur le plan sportif :** néant

**K. Décharge des administrateurs pour l'exercice écoulé ;**

Décharge est donnée à l’unanimité aux membres du Comité Directeur.

**L. Nomination de scrutateurs** : néant

**M.Election des administrateurs** : néant

**N.Election des membres du Comité d’Appel** : néant

**O. Remise des prix et des challenges**

* Les Championnats de cross L.B.F.A. 2015 ont été remportés :
  + Classement général : HERVE
  + Hommes : HERVE
  + Dames : HERVE
* Remise des diplômes des Intercercles 2015 :

Il est procédé à la remise des diplômes.

* Membres émérites :

Les membres émérites sont les suivants :

DU CERCLE DU CABW :

**DE LONGUEVILLE Bernard** : Il a commencé l’athlétisme en septembre 1975 au CABW à Nivelles. Il participe à de nombreux championnats du Brabant, de Wallonie et de Belgique chez les jeunes.A 40 ans, il réalise son rêve en remportant le titre de Champion de Belgique Masters en saut en longueur. Depuis lors, il a participé à de nombreux Championnats Internationaux Masters (Puerto Rico, Helsinki, Riccione, Clermont-Ferrand, Ancona, Budapest). Il a remporté 12 titres de champions de Belgique indoor et outdoor en saut en longueur, 110m Haies (M40-M45-M50) ainsi qu’un nombre important de médailles d’argent et de bronze.

**Françoise et Sylvia DETHIER** s’inscrivent à l’âge de 9 ans au FCHA, le club de Hannut. Après avoir gouté aux diverses disciplines de l’athlétisme que sont le cross, le sprint ou le demi-fond, c’est très vite vers les courses de haies qu’elles se distinguent. Sylvia plutôt sur le 80/100 haies tandis que Françoise sur le 400 haies.

Elles participent aux championnats d’Europe Junior en 1983.

Elles entreprennent alors des études en éducation physique à l’école normale de Nivelles et changent de club pour intégrer le CABW.

Elles ont récoltés de nombreux titres de championne de Belgique indoor et outdoor tant chez les jeunes qu’en toutes catégories.

**DETHIER Françoise** : a participé aux Jeux de la Francophonie en 400m Haies et est plusieurs fois sélectionnée en équipe nationale. Elle est actuellement entraîneur et Administrateur au CABW et suit actuellement des cours de dirigeant AISF. Elle aime toujours courir et participe à des joggings. Avec sa sœur, elle détient toujours le record de Belgique des clubs en 4x200.

**DETHIER Sylvia**: Elle a participé plusieurs fois aux championnats d’Europe et du Monde indoor et outdoor en 60m haies ou 100m haies.

Elle a également participé aux JO de Séoul (88) et de Barcelone (92).

C’est la première athlète belge à être descendue sous les 13’’00 en 100 m haies avec 12’’98, qui est resté le record de Belgique toutes catégories durant plus de 20 ans. Il a été battu par Eline Berings et est détenu actuellement par Anne Zagre.

Actuellement Sylvia aime encore courir pour le plaisir, elle participe, par exemple, aux 20 kms de Bruxelles.

DU CERCLE DU SMAC :

**GOUJON Gérard :**Athlète depuis 1973, il a commencé sa carrière par les marches de facteurs. Il s’affilie tout d’abord à l’Entente Jamboise puis rejoint l’AC Tamines où il reste durant 21 ans.

Gérard a été plusieurs fois champion de Belgique sur des distances de 20,50 et 100 kms marche. Il a également été sélectionné à de nombreuses reprises pour des rencontres internationales et a, de ce fait, parcouru tous les continents. Il est toujours actif au sein du SMAC, entre autres en tant qu’officiel.

**P. Questions écrites posées dans les délais repris au R.O.I. : néant**

**Q. Examen des propositions de modifications aux statuts et au règlement d’ordre intérieur**

* **Propositions incluant divers changements du R.O.I.**

Les propositions de modifications des Statuts (article 12), du ROI ont été adressées préalablement aux cercles. Thomas Lefebvre, Président de la Commission Juridique intervient sur ces propositions. Il explique qu’il y a essentiellement 5 points à présenter à l’Assemblée Générale. Il en présentera trois et cèdera ensuite la parole à Patricia Dumont, 2ème Vice-Présidente et Dominique Gavage, 1ère Vice-Présidente .

* **Article 3.3.1. du R.O.I. Réduction du temps d’envoi des convocations aux assemblées générales.** Le Président invoque les raisons suivantes : une plus grande facilité au niveau du délai de clôture des comptes et plus de flexibilité au niveau de la fixation de la date de l’Assemblée Générale.

**Votes**: 809 voix pour, 23 voix contre (aucune abstention). La proposition est approuvée

* **Suppression des certificats médicaux** (article 12 des statuts et divers articles du ROI concernant la suppression des certificats médicaux, remplacés par une attestation sur l'honneur). Thomas Lefebvre, Président de la Commission Juridique. fait le point sur le Décret « Santé » qui impose effectivement les certificats médicaux et relève toutefois, qu'aucun arrêté d’application n'a été pris à ce jour.

Le Décret relatif à la prévention des risques pour la santé dans le sport (MB du 3 avril 2014) impose, dans ses obligations, une attestation médicale de non contre-indication à la pratique d’un sport qui revêt, selon les cas, soit la forme d’une attestation médicale, soit la forme d’une attestation sur l’honneur. L’attestation médicale de non contre-indication est complétée et signée par un docteur en médecine. Le modèle en est fixé par le Gouvernement. L’attestation sur l’honneur est une attestation écrite d’absence de contre-indication à la pratique d’un sport complétée et signée par un sportif. Le modèle est arrêté par le Gouvernement.

Avant la mise en application du Décret, le Gouvernement a mis en place une Commission de prévention des risques pour la santé dans le sport. Cette Commission doit désormais rendre toute une série d’avis au Gouvernement, avis sur base desquels le Gouvernement pourra arrêter toutes les mesures nécessaires à la mise en application du Décret. Lors des dernières réunions, la Commission souhaitait modifier le Décret avant sa mise en application et proposait la généralisation des attestations sur l’honneur.

Le Président conclut en estimant que ces nouvelles mesures ne seront certainement pas d’application avant au moins un an et qu’il est préférable que les cercles aient une césure entre l’ancien système et la mise en place de du nouveau système issu du Décret santé.

Plusieurs cercles interviennent quant à cette suppression proposée.

\* Sébastien Degrève, Président du CS DYLE. signale que l’imposition des certificats médicaux a démontré dans leur cercle des retours positifs dans certains cas.

\* Dominique FIEVEZ, Présidente du MOHA, s’inquiète de l’obligation morale de la LBFA par rapport à cette question.

\* Daniel BROSCO, Secrétaire de l’ACBB partage également cette réflexion.

\* Roland MAURY, membre de la Commission Juridique rappelle toutefois à l’Assemblée Générale que chaque cercle reste libre d’imposer le certificat médical à ses athlètes.

Le Président répond aux différents questionnements des cercles. Il relève que le Certificat Médical actuel n’a plus aucune valeur, pour autant qu'il en ait jamais eu. Il évoque, en effet, la notion d’ « apte » mentionnée sur les certificats médicaux. Ce terme n’aurait aucune valeur juridique ou médicale. Il estime également que les examens médicaux passés actuellement par les athlètes ne sont en rien efficaces et/ou suffisants pour détecter des éventuels problèmes médicaux. Même les tests plus poussés, par exemple au niveau cardiaque, sont soumis à caution. De plus en plus de médecins mentionnent que le Certificat Médical est valide au moment présent de l’examen (et pas sur une période plus longue). Au niveau « Assurance », Thomas Lefebvre confirme que la suppression des certificats médicaux ne changera rien et que les athlètes seront toujours assurés de manière identique.

Le représentant du cercle du RIWA confirme que les certificats médicaux n’ont, selon lui, pas une grande valeur ou efficacité. Il propose cependant que les athlètes invités à des entraînements fédéraux bénéficient d’un suivi médical plus approfondi. Christian Maigret, Directeur technique, intervient sur ce point et explique que différentes mesures sont prises par la Direction Technique au niveau du suivi médical. Tous les athlètes ayant le statut de Haut Niveau ou d’Espoir Sportif Subsidié par le Plan programme doivent effectuer un suivi médical, les instructions leur sont données par le médecin fédéral. En ce qui concerne la trentaine d’athlètes aspirants, ce suivi n’est pas mis en place mais, par contre, une séance d’informations leur a été dispensée ainsi qu’à leurs parents et entraîneurs dont le thème était : le suivi médical du jeune athlète.

**Votes**: 723 voix pour, 83 voix contre et 26 abstentions.

Les propositions (article 12 des statuts, articles 3.6.2.1., 6.1.1.,6.1.7.,6.7.3.,8.1.1.7. du ROI) sont approuvées par l’Assemblée Générale (749 voix/832 voix).

* **Article 6.2.3.2. Affilié depuis moins d’un an.** Léo Lefèvre, Secrétaire Général explique que le ROI interdit la désaffiliation d’un membre comptant moins d’un an d’affiliation. Il est proposé que cette disposition ne s’applique pas aux affiliés de moins de 14 ans. De fait, les enfants de cet âge sont obligés de suivre les parents en cas de déménagement, séparation,…

Question de Raymond Castiaux (EAH). Pourquoi 14 ans ? Réponse du Secrétaire Général: Il est proposé de fixer un âge plutôt qu’une catégorie et cet âge a été fixé à 14 ans (peu d'incidence dans les Intercercles.

**Votes**: la mesure est approuvée à l’unanimité

* **Patricia Dumont, 2ème Vice-Présidente et Présidente de la Commission Francophone des Officiels, concernant le Chapitre 16 sur les officiels et la Commission Francophone des officiels** explique que la mesure phare de cette nouvelle mouture du chapitre 16 est la création d’un nouveau brevet d’officiel, l’officiel de cercle, afin de permettre aux cercles de recruter plus facilement des officiels. Ces officiels de cercle prestent, dans un premier temps, uniquement dans leur cercle, avant de passer, le cas échéant, les examens des niveaux supérieurs. Thomas Lefebvre relève qu'il s’agit, en fait, de l’officialisation d’une situation existante. Le Président annonce qu’une aide de 12.000€ est accordée pour cette action par le Ministre des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles, M. René Collin.

**Votes**: les modifications sont approuvées à l’unanimité.

* **Dominique Gavage, 1ère Vice-Présidente, concernant les changements intervenus dans le Chapitre 14 du ROI (Antidopage).** fait valoir qu'il s'agit de deux petites modifications à la suite des changements dans la règlementation de la CIDD. Les articles 14.7.10 – frais de la procédure disciplinaire (en page 17) et 19 - le recours - (en page 29 et 30) ont été modifiés.

Le Président rappelle toutefois qu’il s’agit d’obligations décrétales et que la LBFA n'a d’autre choix que de les ajouter au ROI.

**Votes**: les modifications sont approuvées à l’unanimité.

Le Président lève la séance à 11h40 en invitant l’Assemblée à prendre le verre de l’amitié.